

*Notice interne de la Division politique I du Département politique¹*VISITE JOLLES À LONDRES² –
RELATIONS ENTRE LA SUISSE ET LA GRANDE-BRETAGNE

[Berne,] 26 juin 1975

Relations continuellement placées sous le signe de la bonne entente³; aménagées par le *Traité d'amitié, de commerce et d'établissement réciproque de 1855*⁴, qui est toujours en vigueur.

Les contacts politiques ne sont cependant guère plus que sporadiques: visite de Sir Alec Douglas-Home à Berne en 1973⁵, en réponse à la visite de Graber à Londres en 1972⁶, est la première visite officielle d'un Foreign Secretary dans notre capitale.

Si le respect pour notre neutralité⁷, dont la Grande-Bretagne a toujours fait montre, n'avait guère nourri un véritable dialogue politique entre les deux pays, les négociations conduisant à la création de l'AELE⁸, puis à l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE⁹ et à la conclusion de notre traité de libre échange¹⁰,

1. Notice: CH-BAR#E7110#1986/24#728* (870). Cette notice a été rédigée par C. Caratsch en prévision de la visite de P. R. Jolles à Londres des 2 et 3 juillet 1975. P. R. Jolles l'a ensuite transmise à M. Lusser pour son information.

2. Cf. le compte rendu de B. de Tschanner du 4 juillet 1975, dodis.ch/38677.

3. Cf. la lettre de R. Bodenmüller à H. Roggwiler du 24 août 1973, dodis.ch/38651; le PVCF N° 365 du 4 mars 1974, dodis.ch/38659; la notice de R. Bodenmüller et P.-A. Ramseier du 2 avril 1974, dodis.ch/38660; le télégramme N° 77 de A. Weitnauer à E. Thalmann et P. R. Jolles du 18 avril 1975, dodis.ch/38712 et le télégramme N° 92 de Ch. Müller à l'Ambassade de Suisse à Londres du 25 avril 1975, dodis.ch/38717. Sur les relations économiques, cf. la lettre de A. Weitnauer à P. R. Jolles du 21 février 1974, dodis.ch/38653 et la notice de B. de Tschanner du 25 septembre 1974, dodis.ch/35656. Sur les contacts militaires, cf. la notice de C. Caratsch du 8 août 1975, dodis.ch/38681 et la lettre de Ch. Müller à P. Stoercklé du 26 septembre 1975, dodis.ch/38682.

4. Traité d'amitié, de commerce et d'établissement réciproque entre la Confédération suisse et Sa Majesté la Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande du 6 septembre 1855, RS, II, pp. 629–633.

5. Cf. la notice de A. Bill à M. Gelzer du 15 mai 1973 dodis.ch/38635 et le compte rendu de J.-J. Indermühle, F. Nordmann et P.-Y. Simonin du 21 mai 1973, dodis.ch/38636.

6. Cf. le procès-verbal de P.-Y. Simonin du 6 mars 1972, dodis.ch/36778.

7. Cf. le rapport politique N° 19 de A. Weitnauer du 19 juin 1973, dodis.ch/38720.

8. Sur l'accord de Stockholm, cf. DDS, vol. 21, doc. 47, dodis.ch/15943 et doc. 58, dodis.ch/15944, en particulier note 3.

9. Cf. DDS, vol. 25, doc. 44, dodis.ch/35774, note 11. Sur les conséquences de l'adhésion britannique pour la Suisse, cf. le PVCF N° 268 du 14 février 1973, dodis.ch/39888 et le PVCF N° 406 du 5 mars 1973, dodis.ch/39889.

10. Sur l'accord de libre-échange conclu entre la Suisse et la Communauté économique européenne en 1972 et sur les négociations, cf. DDS, vol. 24, doc. 180, dodis.ch/33243; DDS, vol. 25, doc. 25, dodis.ch/35772; doc. 44, dodis.ch/35774; doc. 108, dodis.ch/35775; doc. 182, dodis.ch/35776, en particulier note 3 et DDS, vol. 26, doc. 145, dodis.ch/39510.



de même que notre participation au Conseil de l'Europe¹¹, ont quelque peu modifié ces rapports.

Dernièrement, la Grande-Bretagne a aussi marqué quelque intérêt pour nos institutions¹², notamment en ce qui concerne la protection constitutionnelle des minorités (études en vue d'une constitution pour l'Irlande du Nord¹³) et la péréquation financière dans un contexte fédéral (autonomie de l'Écosse¹⁴). L'organisation matérielle de nos référendums a aussi été étudiée en prévision de celui qui fut organisé en Grande-Bretagne le 5 juin¹⁵.

L'activité de certains clients britanniques des banques suisses donne lieu à de fréquentes demandes d'assistance judiciaire dans des causes pénales britanniques¹⁶, qui nécessitent souvent des arrangements spéciaux, pour tenir compte des diversités des procédures judiciaires.

Les échanges culturels¹⁷, intenses et diversifiés, se développent en grande partie de manière décentralisée et sans appuis officiels. Pro Helvetia limite ses interventions à certains grands projets de prestige tels que, cette année, l'exposition de 200 peintures et dessins de Johann Heinrich Füssli à la Tate Gallery de Londres¹⁸, ou à l'encouragement de publications sur notre pays (dernièrement «Switzerland» du Prof. Christopher Hughes)¹⁹. Échanges réguliers de professeurs de l'enseignement secondaire et d'étudiants²⁰.

11. Cf. *DDS*, vol. 22, doc. 120, dodis.ch/3048; *DDS*, vol. 24, doc. 69, dodis.ch/32480; *DDS*, vol. 25, doc. 178, dodis.ch/35765; le rapport de fin de mission de A. Dominicé du 27 juillet 1973, dodis.ch/39394 et la notice de R. Keller à P. Graber du 6 mars 1974, dodis.ch/39399.

12. Cf. le rapport politique N° 4 de A. Weitnauer du 29 janvier 1975, CH-BAR#E2300-01#1977/30#50* (A.21.31).

13. Sur la situation en Irlande du Nord, cf. la lettre de R. Born à E. Thalmann du 19 avril 1973, dodis.ch/38683; la notice de M. Leippert du 12 juin 1973, dodis.ch/38684; le rapport de fin de mission de R. Born du 14 décembre 1973, dodis.ch/39688 et la lettre de H. Jaques à la Direction politique du Département politique du 14 août 1975, dodis.ch/38686.

14. Cf. le rapport politique N° 61 de A. Weitnauer du 4 décembre 1975, doss. comme note 12.

15. Pour le référendum sur l'appartenance de la Grande-Bretagne à la Communauté européenne, cf. les rapports politiques N° 3, N° 33 et N° 36 de A. Weitnauer des 24 janvier, 9 et 12 juin 1975, doss. comme note 12.

16. Cf. doc. 176, dodis.ch/38430. Sur la perception des banques suisse en Grande-Bretagne, cf. la lettre de A. Weitnauer à J. Zwahlen 12 avril 1974, dodis.ch/38687.

17. Cf. doss. CH-BAR#E2003A#1988/15#936* (o.031) vol. 410.

18. Sur cette exposition itinérante, cf. doss. CH-BAR#E9510.6#1991/51#1161* (41) et CH-BAR#E9510.6#1991/51#1162* (41).

19. Ch. Hughes, *Switzerland*, London 1975.

20. Cf. doss. CH-BAR#E2003A#1988/15#1000* (o.317.1) et CH-BAR#E2003A#1990/3#971* (o.317).